

1. Préparation du terrain :

- 1.1. Le sol existant est supposé se trouver partout au même niveau. Le niveau du rez-de-chaussée est prévu à 15 cm au-dessus du sol.
- 1.2. Les travaux de déblais pour égouts et fondations sont supposés être réalisables dans un sol sans roches, sans difficultés imprévues (maçonnerie, racines d'arbres, blocs de béton, etc...) et pour autant que l'on se trouve au-dessus de la nappe aquifère.
Les terres provenant de ces travaux restent sur place.
- 1.3. L'apport de terres, le transport et le versage de terres en excès, le nivellement du sol et l'épandage des terres autour de la maison font l'objet d'une remise d'offre séparée.

2. Fondations.

- 2.1. Les semelles de fondation sont exécutées en béton pour fondations, conformément aux dimensions renseignées dans les plans.
La base de fondation des murs extérieurs est prévue à 80 cm sous le niveau futur du terrain.
La base de fondation des murs de cave est prévue à 30 cm sous le niveau fini.
- 2.2. Une dalle de sol légèrement armée, épaisseur 10 cm, est prévue sous toute la surface du rez-de-chaussée, sur terre-plein non remblayé.
La dalle de sous-pavement est prévue en béton de fondation, renforcé d'un treillis, et est coulée sur un film PVC de 0,2 mm d'épaisseur.

- ✓ ✓
- 2.3. Les maçonneries enterrées sont exécutées en blocs de béton lourd. Les blocs en contact avec les terres ont une épaisseur de 29 cm, les murs porteurs intérieurs ont 14 cm d'épaisseur.
La face extérieure des éventuelles caves ou vides sanitaires est cimentée et goudronnée.

3. Maçonneries.

- 3.1. Parements.
La partie extérieure des murs extérieurs est prévue en briques de façade M 65 de 8F.
- 3.2. La partie intérieure des murs extérieurs et les murs portants intérieurs sont exécutés en blocs de terre cuite "snelbouw" de 14 cm d'épaisseur.
- 3.3. Les cloisons de l'étage sont exécutées en blocs de plâtre massifs de 8 cm d'épaisseur.
- 3.4. Isolation des murs extérieurs :
L'isolation thermique des murs de façade est constituée de panneaux semi-rigides de laine minérale de 75 mm d'épaisseur.
Les panneaux sont posés jointivement, au moyen de crochets adéquats.
- 3.5. Isolation contre l'humidité ascendante.
Des membranes de roofing ou de visqueen armé sont posées sous l'appui des hourdis, dans les murs de façade et les murs maçonnes intérieurs, ainsi que dans les battées des portes et fenêtres.
- 3.6. Rejointoyage.
Les parements sont rejoints à postériori.
Les maçonneries du garage et d'éventuelles caves sont rejoints à joint plein en montant.